

LES 16 TRAHISONS DE LA FNSEA

Document interne. Ne pas diffuser.

La FNSEA verrouille les instances du monde agricole, ce qui lui permet de prospérer sur son double discours et son clientélisme. Elle bénéficie pour cela de l'opacité mise en place dans la gestion et la gouvernance des Chambres d'Agriculture et de l'opacité des négociations politiques auprès des pouvoirs publics rendant inaccessibles leurs positionnements à ses adhérent-es de base et aux paysan-nes sur le terrain. La cogestion FNSEA-gouvernement maintient des situations d'injustice via le mode de scrutin pour les élections professionnelles agricoles et la répartition des financements. Tout cela lui permet de manœuvrer contre l'intérêt de la grande majorité des paysan-nes et poursuivre son objectif d'une agriculture de firme sans paysan-nes.

1. La FNSEA accompagne la disparition des fermes et détruit l'emploi paysan

Le bilan de la cogestion FNSEA-gouvernement sur l'emploi paysan est catastrophique. 100 000 fermes ont encore disparu entre les recensements agricoles de 2010 et 2020.

La FNSEA s'oppose frontalement contre toute aide en faveur de l'emploi : que ce soit la revalorisation de la surprime des 52 premiers hectares, la mise en place d'aides à l'agriculteur actif, le plafonnement des aides, le soutien aux petites fermes, aux maraichers ou aux arboriculteurs. La FNSEA défend de manière acharnée les aides découplées (distribuées aveuglément) à la surface, favorisant l'agrandissement et les rentes de situation. Ceci illustre l'absence d'objectif de la FNSEA, ne serait-ce que pour maintenir le nombre de paysan-nes. L'horizon d'une agriculture sans paysan-nes ne leur pose aucun problème, applaudissant même le tryptique Robotique-Numérique-Génétique.

Dernier exemple en date : le président de la FNSEA, Arnaud Rousseau, a demandé un plan de cessation d'activité pour les agriculteurs et agricultrices en difficulté. Symptomatique de la vision de la FNSEA qui dessine des campagnes vidées et des fermes abandonnées !

2. La FNSEA ouvre la porte aux financiers, aux agrimanagers et aux firmes sans paysan-nes

La FNSEA œuvre pour que la définition de l'agriculteur actif, qui conditionne l'attribution des aides PAC, laisse la porte ouverte à un modèle financiarisé et agromanagériel. Elle a négocié en coulisse et obtenu que les sociétés sans paysan-nes et dirigées par des salarié-e-s n'ayant que 5% des parts sociales soient reconnues comme agriculteur actif, tout comme les sociétés coopératives agricoles.

La FNSEA milite pour que tous les retraités conservent leurs terres et leurs aides PAC, en faisant faire à façon par des entreprises de travaux agricoles, alors que les porteurs de projets peinent à trouver du foncier. De l'autre côté, la FNSEA refuse toute intégration des cotisants solidaires affiliés ATEXA, pourtant reconnus agriculteurs actifs, dans le corps électoral des élections professionnelles agricoles, afin qu'ils puissent être normalement représenté-es dans le collège 1 des Chambres d'Agriculture.

La politique de la FNSEA dessine un monde agricole de quelques milliers de firmes sans paysan-nes. Bravo à ce syndicat qui se bat pour faire disparaître la majorité de ses adhérent-es !

3. La FNSEA est favorable à l'exportation à tout prix et à la compétition internationale entre paysan-nes via les accords de libre-échange

Le COPA-COGECA, dirigé par l'ancienne présidente de la FNSEA Christiane Lambert, est favorable à la politique commerciale européenne qui vise à élargir les marchés internationaux, notamment via la signature d'accords de libre-échange. Arnaud Rousseau, président d'Avril et de la FNSEA, est favorable à la poursuite de la politique de libre-échange, l'ayant publiquement rappelé à plusieurs reprises. Arnaud Rousseau entretient l'amalgame qui consiste à dire que celles et ceux qui s'opposent au libre-échange, s'opposent à tout commerce international. Ce qui est rigoureusement faux.

Rappelons que le commerce équitable s'est d'ailleurs développé dans un premier temps sur des produits échangés sur le marché mondial, dans des relations Nord –Sud (café, chocolat...). Rappelons que des produits soumis à des règles de régulation comme le Comté ou des appellations viticoles prestigieuses sont exportées dans des pays comme les États-Unis ou la Chine, avec lesquels nous n'avons aucun accord de libre-échange.

La FNSEA cautionne la logique de gagnants et de perdants du libre-échange. C'est sans surprise que des associations spécialisées de la FNSEA adoptent ainsi des positions contraires en fonction des accords de libre-échange. LA FNPL va s'insurger contre l'accord UE –Nouvelle-Zélande, mais applaudit celui avec le Vietnam ou le Canada. Les céréaliers soutiennent leur grande majorité des accords de libre-échange, bien que souvent très défavorables à l'élevage, mais fustigent l'accord de libre-échange avec l'Ukraine. La FNSEA poursuit une orientation libérale tournée vers les marchés, au service de filières agroindustrielles, et ne défend en rien le revenu paysan et la relocalisation de nos productions.

Dernier exemple en date : alors que nous combattons sans relâche le CETA, accord de libre-échange avec le Canada, silence radio du côté de la FNSEA à propos de cet accord.

4. La FNSEA cautionne le démantèlement des outils de régulation des marchés

La FNSEA cultive une idéologie libérale qui a mené à l'abandon des outils de régulation des marchés dans la PAC : fin des quotas laitiers et sucriers, libéralisation progressive des droits de plantation, abandon des prix garantis et découplage des aides...

Dans chaque négociation PAC, elle s'oppose, avec le COPA COGECA, à tout outil de protection des marchés. Elle accuse ces outils de protectionnisme, de repli sur soi alors que d'autres pays les utilisent et ont une agriculture qui se porte bien. Protéger son marché, ne veut pas dire arrêter d'exporter, contrairement à ce que veut faire croire la FNSEA et consorts.

Or, cette dérégulation des marchés est la racine des problèmes de rémunération de notre travail. La volatilité des cours, la spéculation sur les marchés internationaux, la soumission brutale aux aléas géopolitiques, sanitaires et climatiques ont des impacts néfastes sur la sécurisation du revenu paysan. L'instauration d'une compétition mondiale fait disparaître les fermes, ici et ailleurs. Ce dogme de la compétitivité, prôné par la FNSEA, est mortifère pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses de l'agriculture, en particulier les saisonniers étrangers victimes d'exploitation et de violation de leurs droits fondamentaux. Pour faire baisser les coûts de production, elle cautionne le travail détaché et propose son propre service de recrutement de saisonniers étrangers.

La Confédération paysanne lutte depuis des décennies contre l'OMC et ce dogme de la compétitivité à l'origine de la dérégulation des marchés agricoles à travers le monde.

5. La FNSEA ne défend pas un revenu paysan digne pour tou-tes

La FNSEA a besoin de la disparition des uns pour maintenir le revenu des autres, en récupérant leurs terres et outils de production. Elle n'a aucun intérêt à une politique qui protège le revenu paysan de toutes et tous. La FNSEA défend bien plus la production que les producteurs·rices, les filières que les fermes. Elle s'est ainsi alliée avec les industriels privés et la grande distribution en co-signant dès le début des Etats généraux de l'alimentation un document de positionnement commun. Le résultat insuffisant des lois Egalim n'est ainsi pas une surprise.

La gestion des coopératives aux mains de la FNSEA est de plus en plus éloignée de l'intérêt même des coopérateurs paysans et de son objet de valorisation du travail paysan et du territoire. Elle ne permet pas de s'affranchir un minimum de l'organisation économique libérale, soumettant ses associé·es aux lois du marché.

Dernière trahison sur le sujet du revenu paysan : à l'instar de Lactalis ou de la coopération agricole, l'opposition de la FNSEA aux prix minimums garantis, « prix planchers ». Or, cette mesure protégerait le revenu paysan, étant fixé à un niveau équivalent à un prix de revient rémunérateur.

Se satisfaire d'une hausse de 5€ les 1000 litres de lait dans la dernière négociation Lactalis est une blague de mauvais goût quand on sait que 425€/1000 litres est bien en-dessous de l'indicateur interprofessionnel de coût de production.

La Confédération paysanne a été ainsi le seul syndicat agricole à poursuivre les mobilisations de colères paysannes suite aux annonces du Premier Ministre Gabriel Attal le 1er février 2024, face à l'absence d'annonces concrètes et structurelles pour le revenu paysan.

6. La FNSEA défend l'augmentation des grosses retraites agricoles au détriment des petites pensions

La FNSEA fait croire au monde agricole les effets miraculeux d'une réforme des retraites agricoles qui instaurerait le calcul à partir des 25 meilleures années. Sur le papier, cela paraît séduisant. Dans la réalité, c'est la fin des mécanismes de redistribution et de solidarité internes au régime. L'étude d'impact de l'IGAS l'a montré : les gagnants seraient ceux qui ont déjà les plus forts revenus et les meilleures retraites agricoles, alors que les petits revenus verraient leurs droits régresser. Pourtant, la FNSEA continue à marteler la nécessité de cette réforme qui pénaliserait encore plus les paysannes, les personnes aux carrières incomplètes et les paysan·nes des DROM. Ce serait une profonde injustice.

Cette revendication a aussi permis à la FNSEA de noyer le poisson et tuer dans l'œuf toute velléité du monde agricole d'opposition à la réforme générale des retraites qui a entériné le report de l'âge l'égal de départ à la retraite de 62 à 64 ans et lésé encore davantage les femmes. Pourtant, nous sommes tout autant victimes et concerné·es que le reste de la société. La Confédération paysanne était, elle, bien présente dans le combat pour préserver nos droits sociaux face à l'offensive néolibérale de destruction de nos acquis sociaux.

Les positionnements de la FNSEA sur la fiscalité et la protection sociale affaiblissent les droits sociaux des paysan·nes, encouragent le surendettement et la surmécanisation plutôt que favoriser l'emploi paysan. Ils revendiquent sans cesse les exonérations de cotisations sociales, affaiblissant notre protection sociale et assimilant à tort cotisations sociales à des charges de production.

7. La FNSEA sacrifie les paysan·nes et salarié·e-s victimes des pesticides

La diffusion du magazine « Complément d'enquête » a dévoilé publiquement la position de la FNSEA qui freine la reconnaissance des maladies professionnelles pour les paysan·nes et salarié·e-s victimes des pesticides. La FNSEA a ainsi voté à plusieurs reprises pour des conditions plus dures de reconnaissance et des indemnisations plus faibles pour les travailleurs et travailleuses.

La FNSEA se révèle une alliée des fabricants des pesticides qui font leur profit sur le dos de notre travail et de notre santé.

La Confédération paysanne souhaite des politiques publiques économiques qui permettent de s'affranchir des pesticides et une reconnaissance publique des ravages causés par les pesticides sur la santé des paysan·nes. Le scandale sanitaire du chlordécone en Guadeloupe et en Martinique en est un exemple sidérant. Nous soutenons tous les lanceurs d'alerte sur ce sujet, tels que Paul François menacé à diverses reprises, et les associations de soutien aux victimes de pesticides qui font un travail remarquable.

8. La FNSEA trahit les paysan·nes sur la question foncière

La FNSEA est régulièrement aux abonnés absents face à de grands projets d'artificialisation de terres agricoles. Dernier exemple en date : l'autoroute Toulouse-Castres A69 qui détruira directement 340 hectares de terres agricoles. La Chambre d'Agriculture du Tarn accepte même le principe et l'argent sale de la compensation, espérant encaisser au passage quelques millions d'euros. De nombreux adhérent·es FNSEA sont abandonnés par leur syndicat. Cette logique de compensation est une réelle menace pour le foncier agricole : compensation carbone, compensation biodiversité, compensation de l'artificialisation (routes, zones d'activité...) sont des blancs-seings à la destruction du vivant.

La FNSEA pratique également un lobbying lors de la révision des SDREA pour augmenter les seuils de contrôle et d'agrandissement excessif. Sur l'accapement du foncier, c'est le président même de la FNSEA qui montre « l'exemple » en multipliant les sociétés, cumulant ainsi plus de 700 hectares. Le contournement du contrôle des structures est un fléau dans nos campagnes qui se désertifient. La financiarisation du foncier agricole est assumée par la FNSEA qui prépare un avenir sans paysan-nes dévolu aux agrimanagers, aux investisseurs financiers, aux ETA et aux entreprises photovoltaïques. Elle est favorable au portage du foncier et des capitaux d'exploitation par des groupes financiers qui contrôlent toute la chaîne de production agricole et alimentaire.

Au contraire, la Confédération paysanne lutte par tous les moyens à sa disposition pour préserver et répartir équitablement le foncier agricole.

9. La FNSEA encourage la spéculation énergétique sur les terres agricoles

La FNSEA accompagne sans vergogne la course à la production énergétique sur les terres agricoles, sans se préoccuper des dérives des agrocarburants, de la méthanisation et du photovoltaïque. Renchérissement du prix du foncier, impact sur le cours des produits agricoles, concurrence avec l'alimentation humaine et animale, précarisation des paysan-nes dans l'accès au foncier, intransmissibilité des structures... La FNSEA emmène le monde agricole droit dans le mur !

Impliquée dans la supercherie des agrocarburants, avec son président également à la tête de la multinationale Avril qui importe colza OGM pour ses usines, la FNSEA n'est pas à une contradiction près. Ces dernières années, elle a ainsi noué des partenariats avec Total, GRDF, EDF. Bien loin de l'intérêt des paysan-nes, la FNSEA marche main dans la main avec de grands énergéticiens pour s'accaparer une manne financière au détriment de la vocation nourricière de notre agriculture.

Avec la notion marketing de l'agrivoltaïsme, la FNSEA a encore franchi un cap en étant à la présidence du lobby France Agrivoltaïsme qui a poussé à un décret autorisant des installations recouvrant jusqu'à 40% de la surface d'une parcelle agricole tout en touchant les aides PAC sur ces surfaces ! Aux côtés de l'entreprise Sun'Agri, la FNSEA entérine son abandon sur la possibilité de tirer notre revenu de notre activité agricole et non d'une rente énergétique pour les propriétaires de terrains agricoles. Elle est prête à sacrifier le statut du fermage en assurant la promotion d'un bail agrivoltaïque qui place les paysan-nes dans une situation de précarité face aux propriétaires fonciers et entreprises PV.

La Confédération paysanne alerte sur les risques majeurs de cette spéculation énergétique sur les terres agricoles. Des prix garantis pour nos produits agricoles doivent être la priorité, l'énergie doit être produite en complémentarité avec la souveraineté alimentaire, à commencer par les zones artificialisées et les toits.

10. La FNSEA a mené un double jeu sur le GNR, dans le dos des paysan-nes

La colère agricole de janvier 2024 est le résultat des multiples trahisons de la FNSEA dans sa cogestion avec le gouvernement. Celle sur le GNR a mis le feu aux poudres. La FNSEA avait négocié en bilatéral avec le gouvernement la baisse progressive de l'exonération fiscale sur le GNR. Les contreparties obtenues servaient d'abord les plus grandes fermes et aux revenus déjà plus élevés : avantages sur les agrocarburants, hausse du seuil d'exonération des plus-value professionnelles...

Récupérant le mouvement de protestation, la FNSEA a encore dévié les revendications de la base pour aboutir à des reculs environnementaux sur les pesticides et à des mesurette

conjoncturelles. Encore aucune remise en cause du système économique qui nous mène dans l'impasse. Aucune mesure structurelle pour protéger le revenu paysan et accompagner durablement les paysan-nes face aux enjeux de demain comme le changement climatique ou l'effondrement de la biodiversité.

La Confédération paysanne exige des politiques publiques ambitieuses et cohérentes qui accompagnent les paysan-nes dans la nécessaire sobriété énergétique et la transition agroécologique. Car nous sommes parmi les premières victimes du dérèglement climatique.

11. La FNSEA roule pour des contrôles et normes favorables à l'agroindustrie

Alors que la FNSEA parle beaucoup de la surenchère normative et de la bureaucratie, ces actes concrets dans les sphères de décision rajoutent de nombreuses difficultés sur les fermes.

Pour suivre le diktat de l'agroindustrie, la FNSEA a ainsi revendiqué et obtenu :

La mise en place d'audits biosécurité en volailles et en porcs (qui doivent être faits par des tiers extérieurs rémunérés de la poche des éleveurs)

Des normes interprofessionnelles qui sont demandées et votées par la FNSEA, puis contrôlées par un nouveau corps de contrôleurs, celui des interprofessions. On peut citer les obligations de calibrage des fruits et légumes ou les obligations de notification électronique des mouvements de volailles.

L'obligation d'identification électronique des petits ruminants, alors que nous avons obtenu qu'elle soit facultative au niveau européen

La FNSEA n'hésite pas non plus à se livrer à la dénonciation d'éleveurs en difficulté à la DDCSPP, à partir du moment où ils ne font pas leur prophylaxie.

La Confédération paysanne a réussi à contrer la volonté d'imposer des normes interprofessionnelles de calibrage des abricots. Nous avons également rédigé un guide concret pour soutenir les paysannes et paysans en situation de contrôle. Nous avons gagné récemment des aménagements pour les centres d'emballage d'œufs et l'exemption d'ICPE pour les chiens de protection. Pas de grandes promesses, mais des actes concrets pour faciliter la vie des paysannes et paysans, appuyés sur de réelles remontées de terrain.

12. La FNSEA doit assumer le système assurantiel privé dont elle a soutenu la mise en place

La FNSEA a contribué activement à la réforme de la gestion des risques en agriculture, en entérinant le remplacement du régime des calamités agricoles par un système assurantiel privé subventionné par l'État.

Or, ce système assurantiel privé est une catastrophe sur divers plans : il est coûteux car il intègre des profits des assureurs, il vide le budget du second pilier qui pourrait servir à la transition agroécologique, aux investissements de prévention des aléas climatiques et à l'installation-transmission, il n'incite pas à prévenir les risques climatiques par l'adaptation de son système agricole, il est inadapté aux fermes diversifiées et à de nombreuses productions comme l'apiculture, le maraîchage, l'arboriculture, certains systèmes viticoles, l'élevage herbager ou les petits élevages.

Aucun contrat n'est ainsi proposé pour les maraîchers diversifiés. Les coûts sont exorbitants pour les arboriculteurs. La FNSEA est responsable de ce fiasco. Les premiers retours suite aux tempêtes Ciaran ou autres confirment les immenses trous dans la raquette qui laissent de nombreux paysan-nes au bord de la route.

La Confédération paysanne propose la mise en place d'un fonds de mutualisation des risques climatiques, qui permettrait une réelle solidarité et qui puisse être abondé aussi par l'aval des filières alimentaires.

13. La FNSEA soutient des pratiques agricoles allant à l'encontre de l'agroécologie

La FNSEA veut faire croire qu'elle accompagne les paysan·nes dans la transition avec le robotique-numérique-génétique et la mise en place de bassines partout. C'est un leurre.

Elle s'oppose à toutes les mesures de la PAC qui permettrait de faire évoluer les pratiques pour faire face aux enjeux climatiques, environnementaux et de biodiversité. La FNSEA a œuvré à la suppression des mesures de conditionnalité environnementales de la PAC, au démantèlement de l'écoringime pour qu'il soit accessible à tous et toutes sans faire évoluer les pratiques. Elle s'oppose à l'ouverture des MAEC systèmes sur tous les territoires, privilégiant le maintien des aides à la surface au bénéfice des plus grosses exploitations.

14. La FNSEA torpille les producteurs et productrices bio

La FNSEA a torpillé à multiples reprises le développement de l'agriculture biologique. Elle a ainsi prôné la suppression de l'aide au maintien de l'agriculture biologique, proposé une réduction du soutien à la conversion de 5 à 3 ans et porté le discours d'une agriculture biologique qui devait s'orienter vers les marchés. La crise actuelle de la bio montre bien l'importance de protéger l'agriculture biologique, comme l'ensemble de l'agriculture. La régulation des marchés est cruciale pour sécuriser le revenu paysan, qu'on soit en bio ou non.

La FNSEA et le COPA-COGECA militent et contribuent à un abaissement de l'ambition des cahiers des charges bio.

La FNSEA a milité pour la reconnaissance du label HVE et son entrée dans la PAC, contribuant à une méprise du consommateur vis-à-vis du label AB. La concurrence s'est aussi gravement étendue dans le cadre de la répartition des aides publiques (crédit d'impôt, écorégime...). Ainsi, la FNSEA a un moment demandé un bonus sur l'écoringime de seulement 2€ entre la HVE et l'AB ! Alors que la Confédération paysanne demandait au moins 65 euros de plus, soit 145 euros/ha.

La Confédération paysanne est sans conteste le syndicat agricole généraliste qui défend le mieux les paysan·nes en AB.

15. La FNSEA attaque l'élevage paysan et plein-air

La FNSEA s'est toujours opposée à améliorer le maillage des abattoirs de proximité, ne soutenant d'ailleurs jamais les abattoirs de proximité en difficulté. Encore une fois, la FNSEA est bien plus alliée de Bigard que des éleveurs·euses sur ce dossier !

Son opposition à la surprime des 52 premiers hectares et à toutes les mesures de la PAC favorables à l'emploi paysan pénalise de manière générale le secteur de l'élevage, plus dense en emplois.

La FNSEA porte une ligne agroindustrielle sur les politiques sanitaires, particulièrement destructrices pour les élevages plein-air. De plus, son encouragement à l'agrandissement et à l'industrialisation ne fait qu'accentuer les problématiques sanitaires. Le développement de fermes-usines est un danger pour les élevages à taille humaine, tant sur le plan économique, social, territorial qu'écologique et sanitaire.

La FNSEA freine aussi toutes les mesures qui favorisent la reconnaissance des éleveuses et éleveurs engagés dans la transition agroécologique. C'est le cas pour l'agroforesterie, la reconnaissance des prairies, haies et du bocage, l'augmentation du budget MAEC et bio. Elle s'oppose à la mise en place de mesures incitatives encourageant les prairies, notamment via l'écoringime, le maintien et l'installation des haies, telles qu'un écorégime ambitieux ou l'ouverture des MAEC systèmes sur tous les territoires.

La Confédération paysanne revendique, elle, une reconnaissance politique et économique des prairies, une politique sanitaire adaptée à l'élevage plein-air et un maillage d'abattoirs de proximité, essentiel pour le maintien de l'activité d'élevage sur tous les territoires.

16. La FNSEA n'est pas opposée à la viande in vitro

La FNSEA ne s'est pas opposée franchement à la viande in vitro. Pire, son représentant national Arnold de Puech Allisac, président de l'Organisation mondiale des agriculteurs, a prôné la complémentarité de la viande in vitro avec la production agricole lors d'une audition parlementaire.

Fâchée que nous ayons dévoilé publiquement ce discours insupportable pour l'ensemble des éleveurs·euses, la FNSEA demande désormais de répondre aux auditions, seule et à huis-clos. Qu'a-t-elle à cacher à sa base quant à ses positions ? Nous demandons la transparence des positionnements de tous les syndicats agricoles auprès des pouvoirs publics et du Parlement concernant les mesures qui concernent directement le monde agricole.

La Confédération paysanne ne se satisfait pas des annonces gouvernementales concernant l'encadrement de la viande in vitro. Nous demandons l'arrêt de tous les soutiens publics au développement de la viande in vitro et son interdiction commerciale.

CONCLUSION

En plus de ses nombreuses trahisons, la FNSEA détourne allègrement les mots de leur sens quand elle utilise par exemple les termes agroécologie ou la souveraineté alimentaire.